

Un imprimeur rollois veut lancer une monnaie locale pour La Côte

Par [Yves Merz](#) Mis à jour le 04.03.2017

A l'imprimerie Beaulieu, les planches des billets de 1, 2, 5, 10 et 20 perles sont prêtes à tourner



Après la monnaie transfrontalière le léman, le farinet en Valais et le projet en cours dans le Gros-de-Vaud, le Rollois Christophe Brésilley veut lancer la monnaie locale de La Côte. Il l'a nommée la perle, en référence au surnom donné à Rolle, «la Perle du Léman». Patron de l'Imprimerie de Beaulieu, il a laissé son apprentie polygraphe, Soraia Pita, créer une ligne graphique pour les billets. Il cherche désormais à fonder une association pour piloter ce projet, rédiger une charte et faire la promotion de la perle auprès des commerçants et artisans situés dans la région.

En tant qu'entrepreneur, Christophe Brésilley est déjà un adepte de la monnaie complémentaire WIR, utilisée par plus de 45 000 PME en Suisse. «Entrer dans le réseau de la banque WIR m'a d'abord permis d'élargir ma clientèle. Et peu à peu, j'ai observé que mes relations allaient au-delà des affaires. Le tutoiement s'installe très

vite et les rapports sont très amicaux car les utilisateurs du WIR partagent la même intention de favoriser une économie plus respectueuse de l'être humain.»

Le film *Demain* l'a incité à franchir un pas supplémentaire: créer une monnaie au service de l'économie de proximité. «Combien de villages se plaignent de perdre leurs magasins, et combien de commerçants pleurent misère, constate l'imprimeur rollois. Introduire une monnaie locale permettrait de dynamiser les échanges de biens et de services dans une zone géographique restreinte. Et pour le consommateur, c'est l'occasion de montrer son engagement et sa solidarité envers les fournisseurs et prestataires locaux.»

Intarissable sur le sujet, Christophe Brésilley relève encore qu'une telle monnaie est faite pour circuler, pas pour être thésaurisée. Hors des marchés boursiers, elle échappe à toute spéculation et reste à l'abri de tout krach financier. «Elle contribue à des échanges plus honnêtes, dans un monde plus équitable, et permet dès lors des relations sociales plus nettes», ajoute-t-il avec conviction.

De la conviction, il lui en faudra une bonne dose pour persuader commerçants et artisans de la région qu'ils auraient tout à y gagner. «J'ai déjà fait un petit tour. Il y a de l'intérêt, mais aussi une certaine méfiance, par méconnaissance. Aujourd'hui, je cherche des partenaires pour constituer une structure et poser un cadre sur le modèle du léman ou du farinet.» Une fois les billets imprimés, en toute légalité, les intéressés pourront échanger leurs francs suisses contre des perles. Une perle vaudra un franc. Cet argent ne sera accepté que chez les commerçants ou artisans qui ont adhéré au dispositif. Ainsi, la monnaie tournera dans des circuits courts et profitera à l'économie locale.

Présidente du Groupement rollois des entreprises et des commerçants (GREC), Margareth Ruchti envisage de présenter le projet aux membres lors de la prochaine assemblée générale. Quant à la Municipalité, elle a répondu à Christophe Brésilley qu'elle étudierait le sujet lorsque la monnaie existera. «C'est dommage que la Commune ne soit pas proactive, car elle pourrait être un premier moteur, par exemple en payant une partie du salaire des employés en monnaie locale, ou en échangeant des prestations contre des perles.»